SOIGNONS NOS RIVIÈRES

avec le Contrat Territorial Eau des Basses vallées angevines et de la Romme

SMBVAR
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS
RECONNU EPAGE

maine-et-loire.fr

maine_et_loire | Departement49

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

Édito

Marie-Jo Hamard,
Présidente de la commission
Transition écologique

Fort d'une première expérience convaincante, le Département a décidé de poursuivre son étroite collaboration avec le SMBVAR, l'Agence de l'eau et la Région pour élaborer avec de nombreux acteurs du territoire ce nouveau contrat au service de la qualité de nos milieux aquatiques. Notre cap reste le même : apporter une réponse concrète et collégiale aux enjeux environnementaux des basses vallées angevines.

Jean-Paul Pavillon
Président du Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme

Le CT Eau des Basses vallées angevines et de la Romme est un outil pertinent pour le syndicat afin de mettre en place des travaux de restauration de nos milieux aquatiques pour en améliorer l'état écologique tant en matière de qualité, de quantité d'eau et de biodiversité mais aussi pour s'adapter aux changements climatiques à venir. Je tiens à remercier tous les organismes engagés dans ce contrat et bien sûr les financeurs pour leur soutien à la préservation de la ressource en eau et des milieux naturels de notre territoire.

Les cours d'eau ont structuré nos civilisations. Réserves d'eau potable et d'irrigation, sources d'aliments et d'énergie, axes de transport... l'homme s'est implanté sur leurs rives pour profiter de leurs vertus. Et pas seulement les hommes, puisque les milieux aquatiques d'eau douce au sens large abritent près de 130 000 espèces connues à l'échelle du monde.

Toutefois, le développement de nos sociétés s'est accompagné d'une forte dégradation écologique de ces milieux : pollutions, artificialisations, et parfois destructions totales, surtout dans le cas des marais, tourbières et autres zones humides dont l'intérêt nous a été plus long à comprendre. Les services qu'elles nous rendent sont pourtant bien réels : dépollution des eaux, limitation des crues et des sécheresses ou encore stockage de CO2 par exemple.

Au cœur du département de Maine-et-Loire, le territoire des Basses vallées angevines ne fait pas exception à ce constat. Plaine d'inondation dans laquelle confluent les majestueuses rivières Sarthe, Mayenne et Loir dans la Maine puis la Loire, elle constitue un trésor naturel reconnu et protégé pour sa faune et sa flore remarquable. Pourtant, l'état de ses cours d'eau et de leurs affluents est aujourd'hui très insatisfaisant...

- Aucun d'eux n'est en « bon état écologique » au sens de la législation Européenne (contre une moyenne nationale de 43,5 % de cours d'eau en bon état)
- Ils subissent de nombreuses pressions et dégradations : modification de leur cours pour l'urbanisation et l'agriculture, pesticides, barrages, rejets industriels et domestiques, espèces invasives...
- Le changement climatique pourrait abaisser leurs débits moyens de 30 à 60% d'ici 2050.

Désireuses d'agir face à ce contrat, de nombreuses structures locales se sont inscrites dans une démarche concertée : le **Contrat Territorial Eau (CT Eau).**

Il constitue le principal outil d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région des Pays de la Loire pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il permet la cohérence des actions menées dans ce but par les acteurs d'un territoire et ciblent les financements disponibles. Le CT Eau des Basses vallées angevines et de la Romme a été signé pour la période 2021-2023, faisant suite au Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) des Basses vallées angevines 2014-2019.

Ces deux contrats, complémentaires au dispositif Natura 2000 du territoire, sont co-animés par le Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme (SMBVAR) et le Département de Maine-et-Loire.

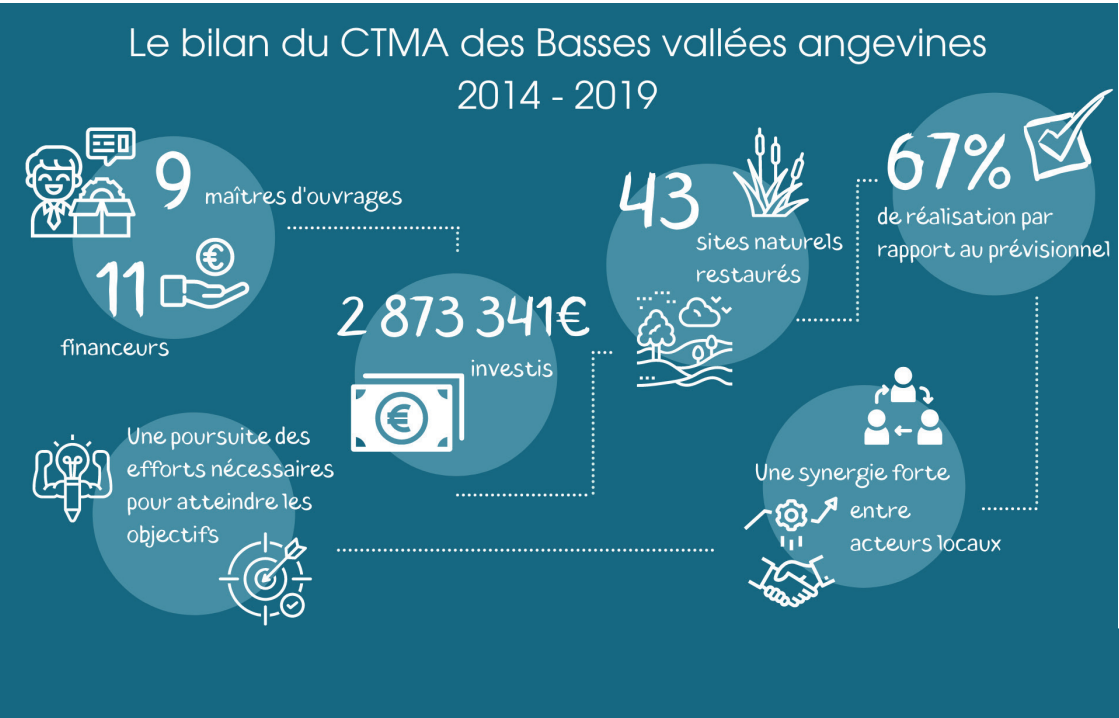

Les principaux engagements du CT EAU 2021-2023

Restauration de la continuité écologique de la Mayenne et du Loir : Création de passes à poissons et de rivières de contournement

Source : Merceron TP et Ecovivo

Restauration de cours d'eau : Reméandrage, remise en fond de vallée, déconnexion de plans d'eau

Source : Fédération de pêche 49

Restauration de boires et zones humides : Réouverture de milieux comblés, restauration de ripisylve, mise en défens

Études et inventaires : Délimitation de zones humides, diagnostics de milieux naturels

Source : Capitaine Charon

Communication, concertations, sensibiliation, acquisitions de zones humides

Le nouveau CT Eau 2021-2023, c'est quoi ?

17 maîtres d'ouvrages

19 financeurs

33 projets

plus de **110** sites naturels ciblés par des opérations de restaurations

7 810 994€ de budget prévisionnel

Les financeurs du projet

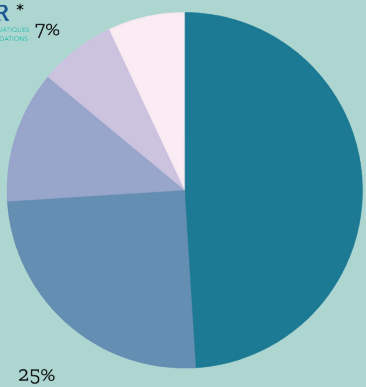

*également co-animateurs et porteurs de projets

Porteurs de projet(s)

angers loire métropole
communauté urbaine

Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

49 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Angers

Fleur de Loire
Sainte-Gemmes-sur-Loire

Montreuil Juigné

Cheffes
de rêves et d'eau

JUVARDEIL

GREZ NEUVILLE

Seiches sur le Loir

CUMA LOIRE-BECONNAIS
RÉUSSIR ENSEMBLE

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ

ADECC
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET COLLABORATIVE

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

Suivez-nous !

maine_et_loire

Departement49

Département de Maine-et-Loire

Pour en savoir plus :

Département de Maine-et-Loire

Direction ingénierie territoriale et environnement
Service rivières et domaine public fluvial
Hôtel du Département, 48B boulevard Foch
49000 Angers
service.rivieres@maine-et-loire.fr
02 41 81 47 42

Plus d'informations sur notre observatoire de l'eau :
eau.maine-et-loire.fr

Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme
83 rue du Mail
49100 Angers
contact@smbvar.fr
02 41 05 45 01
www.smbvar.fr

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

CS 94104 - 49 941 Angers Cedex 9